

Keleier Forest-Landerne

Bulletin mensuel d'information de La Forest-Landerneau

N°463

Juin 2020 / Miz EVEN



Les annonces pour le bulletin de juillet/août sont à déposer en mairie par courriel pour le jeudi 25 juin

MairieTél : 02 98 20 21 43Courriel : mairie@la-forest-landerneau.frFax : 02 98 20 32 44Internet : www.la-forest-landerneau.fr

Heures d'ouverture : Lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30

Vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h

Samedi : 9h - 11h

<u>Bibliothèque</u>: En raison des conditions sanitaires, pas d'ouverture au public

Permanence pour restitutions des documents jeudi11/06 16h/18h et mardi 16/06 16h/18h

David ROULLEAUX, Maire Jeudi 17h00 - 18h00 et sur rendez-vous

Pascal MELLAZA, 1er adjoint Mardi 10h30 - 12h30 et Vendredi 17h30 - 19h00

Pauline BENOIT, 2ème adjointMardi 18h00 - 19h00Thierry ROUDAUT, 3ème adjointLundi 17h00 - 18h00Marilyne BENOIT, 4ème adjointLundi 16h30 - 17h30



Nouvelle équipe municipale (de gauche à droite): Michel UGUEN, Angélique NICOLAS, Roland PORHEL, Olivier BESCOND, Pascal MELLAZA, Nathalie ROULLEAUX, Thierry ROUDAUT, Erwan GALERON, David ROULLEAUX, Steven LE CAHAREC, Christelle DU BOURG, Marilyne BENOIT, Hélène COSTA, Christophe TIRILLY, Catherine VELGHE, Pauline BENOIT, Catherine SIMON (Absents: Bénédicte QUELENNEC, Rolland GUILLON).

Infos pratiques

Numéros utiles

Retrouvez tous ces N° sur www.la-forest-landerneau.fr

<u>Eau du Ponant</u> <u>www.eauduponant.fr</u>

Point d'accueil Landerneau :

Station d'épuration 20 allée du Bois Noir Du lundi au vendredi 8h30-12h15/ 13h15-17h30 (sauf le lundi 17h)

Point d'accueil Brest-Guipavas :

Centre d'exploitation, 210 bd François Mitterrand (zone du Froutven, près d'Ikéa et de Leroy Merlin) Du lundi au vendredi 8h30-12h15/13h15-17h30

- Service des eaux : 02.29.00.78.78
- o Urgences techniques: 02.29.00.78.78;24h/24h

Communauté de Communes (CCPLD)

Maison des Services Publics, Landerneau

- Conciliateur de justice : 06.81.89.62.40
 M-F. Le Guen Mairie, Landerneau
- ALSH: 07.69.84.43.06 saint-divy@epal.asso.fr
 Maison des Bruyères, Saint Divy

Relais Parents Assistants Maternels :

02.98.43.63.97 - RPAM itinérant, La Cabane aux Bruyères - Zone de Loc Ar Bruc, Plouédern Email : rpam.interco@enjeuxdefrance.fr

- Permanences RPAM 2020 à SAINT-DIVY : Les jeudis 9h à 12h : 30/04
- Permanences RPAM 2020 à SAINT-THONAN : Les jeudis 9h à 12h : 09/04
- Amadeus Aides et soins: aides, soins et accompagnement à domicile, entretien du logement, garde d'enfants, jardinage. 02.98.21.06.72.
 2, rue Amédée Belhommet, Landerneau
- Centre Départemental d'Action Sociale :

02.98.85.35.33 – 20, rue Amédée Belhommet, Landerneau

PMI: 02.98.85.95.20

Santé

Gardes pharmacies

Tableau de garde du dimanche de 9h30 à 20h. Après 20h, composez **le 3237.**

| on, compecci ie czen | | | | | |
|------------------------------|-------------------|-------------|--|--|--|
| 1 ^{er} /06 lundi de | Prigent Hallebecq | Landivisiau | | | |
| pentecôte | | | | | |
| 7/06 | Wesport | Landivisiau | | | |
| 14/06 | Humbert | Sizun | | | |
| 21/06 | Deux rivières | Daoulas | | | |
| 31/05 | Prigent-Hallebecq | Landivisiau | | | |
| | | | | | |

<u>Le samedi, après 19h, contacter le 3237</u> pour être orienté vers la pharmacie de garde.

Horaires pharmacie RICHARD:

Tél: **02.98.20.28.76 -** Du lun au ven de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30 et le sam matin de 9h à 12h30.

MASSEUR-KINESITHERAPEUTE: Hubert CASTREC

2, route de Kerhuon 02.98.20.21.82 sur rendez-vous

INFIRMIERE:

Béatrice FILY-SIDOINE – Tél : **02.98.20.23.15** 2, route de Rulan (locaux du cabinet médical) Soins à domicile 7 jours/7 et sur rendez-vous.

MEDECINS: Dr Delphine LE GOFF et Dr Laurène WEYNE, 2, route de Rulan (près de l'école Georges Brassens) 09-83-22-27-27 (numéro NON surtaxé) Sur RDV du lun. au ven. de 9h à 19h; sam. de 9h à 12h.

GARDES MEDECINS: Après 19h et WE appeler le 15.

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter leurs tâches administratives.

Collecte ordures ménagères et recyclables

Durant la période d'état d'urgence, il est prudent de sortir les poubelles le mercredi soir.

Recyclables: jeudis 11 et 25 juin

Ordures ménagères : jeudi 4 et le jeudi 18 juin

Heures d'ouverture de la déchetterie

(ZI Saint Eloi) – Tél : 02.98.85.19.50 Horaires du 1^{er} mars au 31 octobre 2020 :

Ouvert du Lundi au Samedi : 9h - 12h et 14h - 19h00

Fermé dimanche et jours fériés.

Déchets de jardin - Stationnement remorque

| | Week-end | | Mercredi | |
|------------------------|-------------------|-------|-------------------|--|
| 6/06 | Rue de Rohan | 3/06 | Keranna | |
| 13/06 | Lot de Rochebrune | 10/06 | Gorré N'Aod | |
| 20/06 | 20/06 Gare | | Chapelle Ste Anne | |
| 27/06 Route de Kerhuon | | 24/06 | Lot de Rochebrune | |

Nous vous rappelons que la remorque ne doit recevoir que les coupes de tonte de pelouse et des végétaux dont le diamètre ne dépasse pas 20 cm. Donc pas de plastique, de cailloux, de bois, ni d'ordures ménagères

La Mairie vous informe :

Informations municipales:

Résultats élection du maire

| | Votants | Pour | Blancs |
|----------|---------|------|--------|
| Maire | 18 | 16 | 2 |
| Adjoints | 18 | 16 | 2 |

Discours du maire

Je remercie le conseil municipal d'avoir porté leur vote sur ma candidature et de m'accorder toute leur confiance.

Nous accédons à la responsabilité de la gestion de cette commune dans une période particulière où nous devons en priorité nous assurer que tous les dispositifs de protection sont bien mis en œuvre et respectés dans le temps. Nous porterons une attention particulière aux personnes âgées et isolées.

Notre programme basé sur la solidarité et le participatif, prendra, je pense, tout son sens dans ce contexte. Lors des 6 prochaines années, nous souhaitons développer des nouveaux services pour les Forestois, embellir encore plus notre commune en favorisant son patrimoine et en créant un urbanisme respectueux. Améliorer la mobilité, favoriser la transition écologique et environnementale.

Moderniser les outils de communication et d'information. De nouveaux services et investissements seront apportés à l'école et à la jeunesse. Nous intègrerons nos séniors dans des prises de décisions et développerons les rencontres intergénérationnelles. La culture, les animations et le sport seront au cœur de la dynamique que nous souhaitons pour la Forest-Landerneau.

La population sera associée à ces projets car seul le participatif peut nous amener à fonder un projet cohérent et adapté.

La bienveillance est une valeur que nous portons très haut; elle s'adresse naturellement aux élus de l'autre liste que nous invitons dès ce soir à nous accompagner dans ces projets.

Je salue les 37 ans et 2 mois d'engagement de Yvon Bescond pour cette commune et le remercie d'avance pour le passage de relais.

Je félicite tous les nouveaux élus et les remercie également pour l'engagement et leur investissement prochain.

Un premier conseil municipal se tiendra avant l'été au cours duquel les commissions seront installées.

Marché

Le marché de la Forest-Landerneau sous l'impulsion de la nouvelle municipalité et avec l'appui des habitants a pris un nouvel essor.

Nous souhaitons remercier tous les commerçants qui nous ont fait confiance et notamment MURI FRUIT qui depuis plus de 4 ans a cru à l'avenir de ce marché.

Pendant la période de confinement, il a permis à de nombreux Forestois et Forestoises de découvrir le plaisir de consommer local.

Dès la mise en place de la nouvelle municipalité et en lien avec les autorités, nous avons souhaité modifier son organisation afin de pouvoir respecter les règles de distanciation physique et de sécurité : libérer le parking avec une entrée et une sortie sécurisée, espacer les commerçants et créer un espace piéton abrité pour plus de confort pour les clients et les commerçants, préparer des espaces de stationnement pour les vélos.

L'objectif est de créer tous les samedis matin un « Village commerçants » avec des espaces de convivialité et de temps en temps des animations qui pourront avoir lieu avec des bénévoles et les associations.

Ce sera également pour le conseil municipal, l'occasion de venir régulièrement à votre rencontre.

Nous avons besoin de vous pour faire connaître notre marché à la Forest-Landerneau et dans les communes voisines.

Animation marché du 20 juin 2020 :

Dans le cadre de la fête de la musique, toutes les personnes souhaitant participer à l'animation du marché (chanteur(se), danseur(se), musicien(e), artiste de rue etc...) sont invitées à se rapprocher de la mairie.



Aurélie et Julien au marché du 30 mai.

Pavoisement

La municipalité recherche un volontaire pour gérer le pavoisement (orner le drapeau national la mairie à chaque commémoration).

CCAS

Le CCAS (centre communal d'action sociale) est un établissement public administratif communal administré par un conseil d'administration présidé par le Maire. Cet organisme fournit des renseignements et des services à divers publics. Il a pour mission de répondre aux besoins sociaux de l'ensemble de la population et de mettre en place des actions d'informations, de prévention et des aides notamment pour des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes en difficulté. Il est composé de 6 élus et en priorité de 6 représentants des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, un représentant des associations familiales désigné sur proposition de l'union départementale des associations familiales, un représentant associations de retraités et de personnes âgées du département et un représentant des associations de personnes handicapées du département.

Ces personnes peuvent également être des habitants (es) de la commune ayant des compétences et une volonté de s'engager au service de la population dans le cadre des prérogatives du CCAS.

Cette commission doit être composée d'hommes et de femmes.

La municipalité sollicite les associations et les habitants(es) souhaitant participer au CCAS. Contacter la Mairie par mails ou par téléphone : 02 98 20 21 43.

Entretiens / travaux

- L'épareuse (entreprise Jestin) passera dans courant juin nettoyer les abords des voiries.
- La balayeuse (Bremat) passera le jeudi 11 juin : merci de bien vouloir laisser les abords des trottoirs libres,
- **2 jours avant**, pour que le personnel communal puisse débroussailler les caniveaux.
- Le dépôt de déchets ménagers (fruits de mer) n'est pas autorisé dans les 21 poubelles municipales ; chaque foyer gère ses propres déchets.
- Encore trop de déchets dans les fossés le long de la voirie (en particulier la RD 233 : Landerneau Le Relecg-Kerhuon)
- Les travaux sur le réseau d'eau portable reprendront à partir du mardi 2 juin (secteur rue Duguesclin)

Bruit

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que notamment, tondeuses à gazon, tronçonneuses, aspirateurs à feuilles, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques...

...ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Il est rappelé à chacun de prendre toutes les précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les appareils sonores (radio, sono, télévision, instruments de musique...) À lire sur le site du Ministère de l'Intérieur : <u>Nuisances</u> sonores

Brûlage des déchets

Pour les particuliers, les collectivités territoriales et les professionnels de l'entretien d'espaces verts, **le brûlage des déchets verts est interdit** au titre du <u>Règlement</u> Sanitaire Départemental (RSD).

Lire également sur « Service-Public.fr » : <u>Peut-on faire</u> brûler ses déchets verts dans son jardin ?

Rappel: nous disposons d'une <u>aire de récupération des</u> <u>déchets verts</u> sur notre commune ainsi que d'une remorque communale tournant dans les différents quartiers.

Recensement des jeunes Parcours citoyen (filles et garçons)

Modalités de recensement des Françaises et des Français nés en Mai 2004. En application de la loi du 28 octobre 1997, les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie à partir du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans. L'inscription devra se faire dès la fin du confinement.

Anniversaire



Lundi 18.mai, Madame MARIE Jeanne, habitante de notre commune, a fêté ses 100 ans. Le Maire, Yvon Bescond et Marie Renée Page, Vice-présidente du CCAS se sont rendu chez elle, dans sa maison de la route de Rulan pour lui souhaiter un bon anniversaire, au cours d'une sympathique réception organisée par, et, en compagnie de ses neveux, nièces, amis et auxiliaires de vie. Madame Marie est née à Guilers, quitte le Nord Finistère très jeune pour Paris ou elle exerce le métier de Gouvernante dans une famille. C'est dans la capitale qu'elle rencontre son mari. A la retraite, ils reviennent en Bretagne et s'installent à la Forest en 1970 où ils aiment passer du temps dans leur jardin et potager. Nous lui souhaitons de vivre encore de belles journées dans notre commune.

Etat-civil

Naissance:

- Loan DUFOUR le 23 mars à Landerneau, domicilié 9, hameau de Rulan
- Léonie SCAPIN le 29 mars à Landerneau, domiciliée 1 route du Boullac'h
- Alice DONNY NICOLAS, le 6 avril à Landerneau, domiciliée 3, allée de Ker Arzel

Urbanisme

Déclarations préalables de travaux

Demandes:

- -M. LE SAËC Gwendal, 6, rue de Keramanac'h, construction d'une terrasse
- M. MUNOS Jean-François, 21, route de Poul Ar Marc'h, pose d'une clôture
- M. ROUDAUT Thierry, 18, route de l'Elorn, création d'un accès au vide technique par l'extérieur
- M. LE GOFF Pascal, 9, route de Penquer, création d'une pergola
- M. LE HIR Gérard, 5, place des Noisetiers, extension
- M. MILICE Jacques, 3, place des noisetiers, construction d'une véranda
- M. SEPULVEDA Ronan, 1, route du Château, ravalement, peinture façades et pose de 3 velux
- M. JACQUENOUD Jean-Yves, 9, Kergreac'h, pose d'un carport

Accords:

- M. PINVIDIC Jean-Paul, 5, Gorrequer Huella, division de terrain
- M. QUINTANA Jonathan, 11, route Poul Ar Marc'h, remplacement portillon
- Mme MAUBOUSSIN Claudie, 6, Kergreac'h, changement porte, fenêtre et baie
- M. CHEVILLOTTE Guillaume, 6, chemin de la grande palud, modification pente toiture
- M. RIVOALLAND Yves, 17, route de Beg Ar Groaz, changement porte de garage
- M. JAFFRY Philippe, 1, rue Laennec, changement clôture
- M. TUDO DELER Arnaud, 30, route de Kerhuon, extension
- SCI Guip, 1, Croix la Lieue les quatre vents clôture
- M. MUNOS Jean-François, 21, route de Poul Ar Marc'h, pose d'une clôture
- M. ROUDAUT Thierry, 18, route de l'Elorn, création d'un accès au vide technique par l'extérieur

- M. LE GOFF Pascal, 9, route de Penquer, création d'une pergola

Permis de construire

Demandes:

- M. LAMBERT Arthur, 13, impasse de la Batellerie 44390 Nort -sur-Erdre, agrandissement du jardin d'hiver

Accords:

- M. THEPAUT Jean-Charles, Lotissement Reun Izella, maison individuelle
- M. FOREST Damien, Lotissement Reun Izella, maison individuelle
- M. CORROLEUR Clément, Lotissement Reun Izella, maison individuelle.
- M. MARSOLLIER Arthur, Lotissement Reun Izella, maison individuelle.
- M. MOULIN Christian, Lotissement Reun Izella, maison individuelle
- M. LE MOY Claude, Lotissement Reun Izella, maison individuelle



Ecoles, bibliothèque et vie associative :

Ecole GEORGES Brassens

>Rencontre sportive confinée

Les enfants de l'école ont participé à une rencontre sportive confinée la semaine du 6 au 10 avril.

L'événement était organisé par une section Usep (Union pour le Sport à l'Ecole Primaire) de la région de Marseille et proposée à toutes les écoles publiques francophones. 872 classes, soit plus de 20 000 élèves ont participé, venant de 23 pays du monde.

L'événement consistait à relever un défi par jour, défi faisable à la maison ou en appartement : lancer de chaussettes, équilibre, saut, jeu de quilles...

Les familles de l'école ont bien relevé le défi, 45 élèves ont participé activement, pour le plaisir de tous ! >Inscription à l'école Georges Brassens

Pour toute information sur l'inscription de votre enfant à la rentrée 2020, vous pouvez contacter Mathilde Bitoun, directrice de l'école, de préférence par mail : ec.0290922V@ac-rennes.fr, ou par téléphone au 02 98 20 21 09.

L'inscription administrative se fait en mairie, muni du livret de famille et d'un justificatif de domicile. Ensuite, l'admission se fait directement auprès de la directrice.

Ecole Sainte Anne

▶ 104 dessins pour 104 mercis :

A l'occasion du 100ème jour d'école qui avait lieu Lundi 6 avril, l'équipe enseignante de l'école Ste Anne à La Forest-landerneau a lancé un défi aux enfants : réaliser un dessin de remerciement pour les soignants et toutes les personnes qui œuvrent pour que ce confinement se passe au mieux.

Le défi a été largement bien relevé, les enseignantes ont récolté 104 dessins pour 90 enfants.

L'artiste Romiro Britto les a beaucoup inspirés : les dessins étaient plus beaux les uns que les autres.



>Kermesse:

Compte-tenu du contexte sanitaire actuel, Mme FILY Nathalie, directrice, et l'Association des Parents d'Elèves de l'école Sainte Anne, ont le regret de vous annoncer l'annulation de la kermesse de l'école, initialement prévue le Dimanche 17 Mai 2020.

Conscients que des billets de tombola ont déjà été achetés, des lots offerts et des commerçants démarchés, nous espérons pouvoir réaliser un petit évènement dès que cela sera possible, aucune date ne pouvant pour l'instant être actée, comme vous le comprendrez.

Une pensée pour les enfants qui attendaient cela avec impatience, prenez soin de vous.

► Inscriptions pour la rentrée de septembre 2020 :

Si vous désirez inscrire votre enfant à l'école Sainte-Anne, vous pouvez joindre par mail la directrice Nathalie Fily au <u>steanne.laforestlanderneau@gmail.com</u>.

Cette dernière vous transmettra une fiche d'inscriptions et/ou conviendra d'un rendez-vous avec vous pour que vous puissiez visiter l'école et rencontrer les enseignantes. (Dès que la situation le permettra)

Club « Val Elorn »



Toutes les activités du club « Val Elorn » (mouvements générations) sont supprimées jusqu'à la fin des mesures décidées par le gouvernement.

Vos annonces

Annonces de particuliers

- ➤ Jeune bricoleur forestois de 14 ans cherche du bois sec à récupérer (peu importe l'essence du bois). Récupération sur place si besoin après le confinement. Si vous êtes intéressés, vous pouvez me joindre au : 07 82 19 49 71
- ➤ Nous recherchons une personne susceptible de pouvoir chercher nos 2 enfants âgés de 3 ans à l'école à 16h30 à partir de septembre prochain et les garder à notre domicile à la forest landerneau jusqu'à 18h30, les mardi jeudi et vendredi. Téléphone : 06 21 82 35 75.

Annonces de professionnels

NOUVELLE ENTREPRISE

Entreprise LFD (La Forest Dépannages) Spécialisée en dépannages électricité et plomberie Tél: 06 15 48 10 36 Mail: lfdepannages@gmail.com



Horaires des commerçants

FERME DU FESSIOU

Légumes bio près de chez vous :

 Vente à la ferme : Mardi et Jeudi de 16h30 à 19h.

>>> Le magasin est désormais fermé le vendredi.

 <u>Paniers de légumes</u> (10, 15 ou 20 euros) livrés à domicile, au Café de la Gare ou retirés à la ferme.

Plus de 80 légumes et 300 variétés différentes, cultivés toute l'année à La Forest-Landerneau selon une logique éthique et qualitative.

D'autres produits fermiers également en vente au magasin : bière artisanale produite sur la ferme, pain, paniers de fromage de Sten Marc, miel...

Retrouvez également nos légumes sur les tables de nos partenaires restaurateurs à Brest : le Globule Rouge, Ripaille, et le Béaj Kafé.

Plus d'informations sur <u>www.fermedufessiou.com</u> (possibilité de commander les paniers sur le site). contact@fermedufessiou.com

CAFE DE LA GARE

Le bar du Café de la Gare réouvrira (enfin !) à partir du mardi 2 juin avec les règles de distanciation physique en vigueur aux horaires habituels, sauf le <u>lundi après-midi</u>.

Lundi et mardi : 10h - 12h30

Mercredi: fermé

Jeudi, vendredi, samedi : 10h - 12h30 et 17h - 19h30

Dimanches et jours fériés : 10h - 19h30

Dimanche 7 juin

Repas crêpes

par la crêperie ambulante « Rock ha billig »

Exposition de photos

Kurdistan: fragments du pays qui n'existe pas....
Gabriel Le Ny a rencontré les kurdes pour la première fois dans sa ville à Rennes et ils l'ont pris par la main pour découvrir le Kurdistan, le pays qui n'existe pas. Dans ses images vous verre les habitants de Ben Usen, kurdes de Turquie qui ont été chassés de leur village. Exposition mise en place par l'association "Ti ar vro Landerne-Daoulaz"

Exposition de photos en extérieur

« Petites bêtes »

Vous avez eu tout le temps de les observer ! Cachées, dans le recoin sauvage de votre jardin, le tas de bois, la haie ou le talus... de la fourmi au hérisson, ce sont celles qui résistent encore et qui s'épanouissent dans les espaces naturels préservés...Apportez-nous un tirage A4 de 1 ou 2 photos et un exemplaire en format numérique avant le 20 juin 2020. 10 photos seront choisies et développées pour l'expo d'été grand format en extérieur.

Le programme des autres animations du mois n'étant pas encore défini, rendez-vous sur le blog du café http://cafedelagare29.overblog.com/ ou la page facebook ou demandez à recevoir les mails d'annonces à l'adresse mail du café : cafedelagare29@sfr.fr

LES P'TITES GRAINES

LE LUNDI: L'épicerie les p'tites graines vient dans votre commune tous les lundis de 16h30 à 18h30. Vous pouvez soit réserver vos paniers, soit venir directement faire vos courses. L'épicerie propose plus de 200 produits comme des pâtes, du riz, de l'huile, de la lessive, de la bière...Parce que ce commerce est militant la quasi-totalité des produits (sauf 4) sont labellisés bio et sont vendus en vrac. Vous pouvez venir avec vos contenants (sauf sacs kraft et tissus au vue des mesures sanitaires) ou les mains dans les poches! Pour de plus amples informations vous pouvez joindre Christelle via le mail lesptitesgraines.epicerie@gmail.com ou par téléphone au 0660194906.

LA CAPSULE

Réouverture de la Capsule à partir du mardi 2 juin et tous les samedi matin (de 9h à 13h) avec terrasse et ce à partir du samedi 6 juin.

Stop Pizza

Tous les mercredis à partir de 17h30 – Place du Château (face à la pharmacie).

Pizzas à emporter. Commandes au : 06 50 26 52 59

(pour vérifier notre Présence)

Elorn Pizza

Tous les jeudis à partir de 17h00 – Place Aimée de Guesnet (centre Bourg, devant l'église). Pizzas à emporter. Commandes au : 06 17 32 36 15

(pour vérifier notre Présence)

TOUS LES SAMEDIS MATIN

MARCHÉ PLACE DE LA MAIRIE Prévoir simplement son masque

NOUS COMPTONS SUR VOUS POUR RESPECTER LA DISTANCIATION PHYSIQUE « L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération »



















Pour toute question ou suggestion: mairie@la-forest-landerneau.fr / 02 98 20 21 43

LA FOREST-LANDERNEAU